

**4 Économie**

**Dettes intérieure**

**Le FMI en discussions avec la CPG**

**MSM**  
Libreville/Gabon

**UNE** délégation du Fonds monétaire international, conduite par Alex Segura Ubiergo, s'est entretenue le 27 octobre 2017, à Libreville, avec le bureau de la Confédération patronale gabonaise (CPG). Les responsables du FMI ont évoqué avec le président de la CPG, Alain Bâ Oumar, les contours du Plan de relance économique, les perspectives économiques à moyen terme du pays, mais surtout les préoccupations des opérateurs

économiques. Concernant la question de la dette intérieure et des arriérés de l'Etat gabonais, le chef de la mission, Alex Segura, a indiqué que le FMI va essayer de trouver des solutions à cette problématique qui plombe gravement la trésorerie des entreprises. « Nous avons souhaité discuter avec les chefs d'entreprises et le président de la CPG sur le Plan de relance économique (PRE) du gouvernement. Nous avons discuté de la situation économique en général, des perspectives économiques à moyen terme avec les stratégies de diversification et



Photo : D.R

des préoccupations des entreprises », a indiqué le chef de la mission du FMI. Le président de la CPG s'est dit satisfait de cette mission du Fonds monétaire international qui, selon lui, se préoccupe des avancées de la situation économique actuelle et des conditions de mise en œuvre du Plan de relance économique.

**Réunion de travail entre le FMI et la CPG consacrée à la dette intérieure et les arriérés de l'Etat.**

**Manutention des marchandises dangereuses**

**L'appui technique de l'Organisation maritime internationale**

**F.A.**  
Libreville/Gabon

**DANS** le but de préserver et de renforcer la sécurité, la sûreté et l'efficacité du système des transports maritimes, la ministre des Transports et de la Logistique, Estelle Ondo, a présidé, le 30 octobre 2017, à l'hôtel Boulevard de Libreville, la cérémonie d'ouverture du cours national de formation sur le transport et la manutention des marchandises dangereuses. A ses côtés, le directeur général de la Marine marchande, Ruben Ndzibe, et

le coordonnateur régional de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour l'Afrique de l'ouest et du Centre. Organisé avec l'appui technique de l'OMI, ce cours vise à renforcer les capacités de tous les acteurs publics/privés et des opérateurs économiques intervenant dans les différentes étapes de la manipulation et du transport des marchandises dangereuses, à prévenir les pollutions du milieu marin et des installations portuaires et à encourager le Gabon à devenir un modèle dans l'application des instruments pertinents de l'OMI.



Photo : D.R

**Le ministre des Transports et de la Logistique Estelle Ondo, lors de l'atelier sur la manutention des marchandises dangereuses.**

« Pour faire face aux nombreux défis de notre pays dans le cadre du Plan de relance économique, les acteurs et les professionnels du secteur maritime et portuaire doivent jouer pleinement leur rôle, afin que

leurs activités respectives liées au transport et à la manutention des marchandises dangereuses ne portent pas atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement marin », a indiqué Estelle Ondo. Pour le membre du gouvernement, cette formation va permettre aux participants de renforcer les capacités dans la maîtrise des règles édictées par l'OMI concernant la préparation, l'emballage, la manutention, l'entreposage et le transport des marchandises dangereuses. « Après cette formation, il sera impératif que vous mettiez en pratique et par-

tagiez les connaissances et l'expérience nouvellement acquises, ainsi que les recommandations des consultants, afin de sensibiliser votre administration et votre entourage à l'importance de suivre les règlements internationaux existants pour la gestion et le transport de ces cargaisons », a insisté Pierre Dufour, consultant principal. Pour le coordonnateur régional de l'OMI, c'est une chose d'organiser et de tenir ce cours avec succès. Mais le plus important, reste l'application effective de toutes les connaissances acquises et les résolutions adoptées.

**Climat des affaires/ Classement Doing Business 2018 de la Banque mondiale**

**Le Gabon perd sa place de leader dans la sous-région**

**Willy NDONG**  
Libreville/Gabon

**C'est désormais le Cameroun qui occupe le premier rang des pays en Afrique centrale où l'environnement des affaires s'est considérablement amélioré.**

**LE** Groupe de la Banque mondiale a rendu public, le mardi 31 octobre 2017, son rapport Doing Business 2018, qui note et classe les économies des

pays en terme de réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Comme critères de classement, ledit rapport prend en compte la facilité de faire des affaires, de créer des entreprises, d'obtenir un permis de construire, d'obtenir des prêts et d'être facilement raccordé aux réseaux d'eau et d'électricité en quelques jours. Au niveau mondial, le top 5 est constitué par la Nouvelle-Zélande, Singapour, le Danemark, la Corée et Hong Kong. Sur le conti-



Photo : JOE MANIANGA

**Le Gabon n'est plus leader de la sous-région en matière d'environnement des affaires.**

nent africain, c'est l'indétrônable Île Maurice qui occupe la tête, suivie du Rwanda, du Kenya, du Botswana et de l'Afrique du sud, pour ce qui est du top 5. Dans la sous-région, le Gabon, 35e au niveau africain, et 167e nation mondiale, cède sa place au Cameroun (33e), nouveau leader dans cet espace en matière de climat des affaires. Ainsi, selon le rapport Doing Business 2018, les économies d'Afrique subsaharienne détiennent,

pour la deuxième année consécutive, le record du nombre de réformes mises en œuvre pour améliorer l'environnement des affaires. En effet, le nombre total de réformes introduites l'an dernier est de 83, contre 80 l'année précédente. Ce qui porte à 798 le nombre de réformes enregistrées ces 15 dernières années dans les 48 économies du continent africain couvertes par le rapport.

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	<p><b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 31/10/2017</b></p>			<p><b>FIXING</b></p>		<p><b>VENTE BILLETS (sans frais)</b></p>		<p><b>INDICES BOURSINIERS</b></p>		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	<p>en date du</p>			
	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>	CAC 40	31/10/2017	<b>5 493,63</b>	
	USD	1,1612	1USD =	564,896	1 USD	584,667	DOW JONES	31/10/2017	<b>23 348,74</b>	
	CAD	1,4918	1CAD =	439,708	1 CAD	463,200	<p><b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b></p> <p><b>31 Octobre 2017: 60,78</b></p>			
	JPY	131,8300	1JPY =	4,976	100 JPY	517,421				
	GBP	0,8798	1GBP =	745,575	1 GBP	778,242				
	CHF	1,1603	1CHF =	565,334	100 CHF	59 259,40				
	ZAR	16,3361	1ZAR =	40,154	100 ZAR	4 175,51				
	MAD	11,0950	1MAD =	59,122	1 MAD	61,48				
CNY	7,7165	1CNY =	85,007	1CNY	87,56					
KES	120,7700	1KES =	5,431	1KES	5,59					